



LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET MANAGEMENT DE CHANTIERS D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE (GMCAE)

1 AN
EN APPRENTISSAGE

→ Le secteur du paysage

Les métiers du paysage recouvrent des activités très diverses : conception paysagère, aménagement et entretien de jardins et espaces verts, de jardins privés, de grands ensembles paysagers en milieu urbain, périurbain ou rural, d'équipements sportifs ou de loisirs (golfs, stades), d'aménagements intérieurs (halls d'accueil et espaces d'entreprise), toitures et murs végétalisés.

Les activités du paysage s'exercent au sein d'entreprises privées, de bureaux d'études ou de services espaces verts des collectivités territoriales.

Les marchés d'affaires concernent tout aussi bien les particuliers (40 %) que les secteurs privé et public.

→ Chiffres clés du secteur :

- **160 000 actifs** pour les secteurs publics et privés¹
- **26 500 entreprises** privées en activité¹
- **5 milliards d'euros** de chiffres d'affaires¹

¹ Source : rapport d'activités de l'Union nationale des entreprises du paysage 2011 (UNEP).



→ **RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS
PRATIQUES SUR :**

www.tecomah.fr

→ La formation

La licence professionnelle « gestion et management de chantiers d'aménagement de l'espace » (GMCAE) a pour objectif de **former des cadres qualifiés possédant une double compétence dans les techniques du paysage** (aménagement de l'espace, gestion de chantiers) **et le management** (marketing, gestion d'entreprise). Les étudiants qui intègrent ce cursus reçoivent une formation indispensable pour :

- conduire un chantier (préparation, exécution, contrôle, sécurité et qualité),
- manager une équipe (motivation, information et formation),
- représenter leur entreprise,
- assurer la veille concurrentielle et technologique.

→ Les débouchés

La licence professionnelle vise à former des cadres spécialisés dans l'aménagement de l'espace paysager que ce soit dans une entreprise assurant la création ou la maintenance d'espaces paysagers, dans les services techniques d'une collectivité publique ou dans un bureau d'études spécialisé en paysage.

Les postes qui lui sont proposés sont notamment les suivants :

- chef de chantier jardins, espaces verts,
- responsable de chantier de travaux publics,
- conducteur de travaux paysagers ou génie civil,
- technicien d'études.

→ Témoignage

Hélène, étudiante en licence professionnelle GMCAE

« Major de ma promotion en BTS aménagements paysagers à TECOMAH, j'ai poursuivi au sein de l'école en licence professionnelle gestion et management de chantiers d'aménagement de l'espace (GMCAE). La réputation de l'établissement et le taux d'insertion professionnelle ont été des facteurs déterminants pour choisir cette formation. Mon objectif : devenir associée de l'entreprise familiale de paysage ».

→ **DÉTAILS DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR :**

www.tecomah.fr

→ **Les conditions d'admission**

Etudiants titulaires d'un Bac+2 : BTS aménagements paysagers, productions horticoles, gestion et maîtrise de l'eau, gestion et protection de la nature, BTS travaux publics, Bac+2 sciences de la vie et de la terre, DUT génie civil, DEUG sciences et technologie, diplôme de responsable technique en aménagement d'espaces sportifs (TECOMAH).

Cette formation est également accessible aux professionnels de la filière dans le cadre de la formation continue ou aux demandeurs d'emploi, sous certaines conditions.

Attention : inscription uniquement à l'IUT de Vélizy
www.iut-velizy.uvsq.fr

→ **Le contenu de la formation**

Formation **en un an, en contrat d'apprentissage**, 36 semaines en entreprise et 16 semaines réparties entre TECOMAH et l'IUT.

L'enseignement se répartit en unités :

- UE 1 : bases technologiques du paysage,
- UE 2 : techniques de projets d'aménagement, méthodes et outils,
- UE 3 : management adapté à la conduite de chantier,
- UE 4 : gestion de l'entreprise adaptée au chantier,
- UE 5 : projet tuteuré,
- UE 6 : 36 semaines en entreprise.

Les enseignements se concentrent sur des études de cas concrets proposés en étroite collaboration avec la profession (partenariat avec l'Union nationale des entreprises du paysage - UNEP).



La licence professionnelle s'appuie sur un partenariat entre TECOMAH et l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (IUT de Vélizy-antenne de Rambouillet), permettant d'allier deux activités complémentaires : les techniques de chantier d'espaces verts et le management.



Ce cycle d'un an prépare à l'obtention du diplôme universitaire **licence professionnelle de niveau II** délivré par l'État.

→ **Réussites en chiffres :**

- **97 % de réussite aux examens (2012)**
- **100 % d'insertion professionnelle dans les six mois suivant l'obtention du diplôme (2011)**



Les atouts de TECOMAH

- une **expertise reconnue** depuis plus de 40 ans **dans le secteur de l'aménagement du paysage**,
- une **collaboration étroite avec les professionnels** du secteur permettant d'assurer un placement des diplômés,
- une plateforme **d'offres d'emplois et de stages** en ligne,
- une **association des anciens** dynamique.

Pour la deuxième année consécutive, la licence professionnelle gestion et management de chantiers d'aménagement de l'espace (GMCAE) se place en 1^{ère} position du classement SMBG 2012-2013 des meilleures licences, bachelors et grandes écoles dans la spécialité « environnement & développement durable ».

→ **CONTACTS**

À TECOMAH :

Assistante pédagogique
Isabelle Fauconnot
Tél. : 01 39 67 13 24
Mail : ifauconnot@ccci-paris-idf.fr

À l'UVSQ :

IUT de Vélizy - Antenne de Rambouillet
Secrétariat pédagogique
Laurence Raygasse
Tél. : 01 30 46 51 34
Mail : laurence.raygasse@iut-velizy-uvsq.fr



«**École TECOMAH**»

TECOMAH
l'Ecole de l'Environnement
et du Cadre de Vie

Chemin de l'orme rond – BP 56
78356 Jouy-en-Josas Cedex
Tél. : 01 39 67 12 00 / Fax : 01 39 67 13 53

une école de la



Crédit photo : L. Bonwillain/Roux Design/CCIP - Conception : Agence Cavernamuth - samourai.fr - février 2013
Impression France Repro - document imprimé sur du papier provenant de forêts certifiées pour leur gestion écologique